



togomatin

TOGOMATIN - N° 220 DU 25 SEPTEMBRE 2017 / PRIX : 250 FCFA



Tensions politiques dans notre pays **La communauté internationale se bat pour le dialogue**

La communauté internationale, par l'entremise de la Délégation de l'Union Européenne, la Coordination des Nations-Unies et les ambassades d'Allemagne, des Etats-Unis d'Amérique et de France au Togo, vient de livrer son point de vue sur la crise que traverse actuellement notre pays. Le moins qu'on puisse en dire est qu'elle œuvre pour le dialogue entre acteurs... **P 3**

DEBAT



Opposition / Dogme du radicalisme **Les jeunes partis politiques doivent bousculer le code**

De nouvelles formations politiques émergent au Togo depuis quelques années. On pourrait citer par exemple le Nouvel Engagement Togolais (NET) de Gerry Tamaa, le Parti des Togolais d'Alberto et Nathaniel Olympio, la Santé du Peuple de George Kuessan, etc. Et de l'avis de bien d'observateurs... **P 3**

TELECOM

Attribution de licences aux FAI au Togo
Plus que 6 mois et les Togolais auront accès à du vrai internet



P 6

INTERNATIONAL

Ghana- Côte d'Ivoire / Conflit frontalier maritime
Le TIDM se prononce en faveur du Ghana



P 5

EDITORIAL

Faut-il se réjouir de la mort de l'autre ?

La semaine qui vient de s'achever a été particulièrement marquée dans notre pays par l'annonce de plusieurs décès. Il est vrai que les raisons et les circonstances des décès ne sont pas les mêmes, mais les commentaires, les récupérations, les publications... que certains font de ces décès font réfléchir. Nous aurions dû commencer, en nous inclinant nous-même devant la mémoire de tous ces Togolais, peu importe, la classe sociale, l'appartenance politique, religieuse, ethnique, les circonstances... **P 3**

CORIS EPARGNE
LEADER

Choisissez l'épargne qui vous rapporte

4,75%



La Banque Autrement

www.corisbank.tg

tm SOMMAIRE



Kenya / Report de la présidentielle
La Commission électorale sous enquête judiciaire

P 4



Film

P 9



Eperviers
La liste de Claude pour le match contre l'Iran

P 10



Reconstitution de la CENI
Appel aux extraparlémentaires et société civile

P 11

Nation

Politique

Le chef de l'Etat va réfléchir si oui ou non le Togo doit aller à un référendum, annonce le gouvernement

Trois représentants du gouvernement étaient le vendredi dernier face à la presse vingt-quatre (24) heures après la fin de la série de manifestations des partisans de l'opposition et du pouvoir dans le pays.

Djossou Sémondji et ses collègues ont présenté aux médias, le bilan des manifestations des 20 et 21 septembre et promis que le gouvernement prendra « les dispositions idoines pour faire revenir le calme dans le pays ».

La décision de la convocation d'un référendum au Togo relève du pouvoir discrétionnaire du chef de l'Etat. Le chef de l'Etat, ont-ils laissé entendre, va « réfléchir pour voir si oui ou non le Togo irait à un référendum car les dispositions de la Constitution lui permettent de trancher cette question ».

Les conférenciers n'ont pas manqué de fustiger le changement intervenu dans les revendications de l'opposition. Pour eux, ce qui apparaissait comme une menace verbale proférée par l'opposition devient de plus en plus une réalité. « L'escalade de la violence verbale et physique dont nous faisons cas s'est accentuée entraînant des victimes », ont-ils rappelé avant de condamner le fait que les manifestants et leurs leaders changent d'objectifs et formulent des revendications hors de tout

cadre légal.

Djossou Sémondji et ses collègues ont par ailleurs dénoncé les « appels à l'insurrection » qu'ils disent observer sur les réseaux sociaux avec des « gens qui instruisent ouvertement les populations sur comment fabriquer des cocktails Molotov, sur comment attaquer les forces de l'ordre », a dénoncé M. Sémondji qui s'étonne du durcissement de la violence verbale observé au cours des dernières manifestations de l'opposition. « Jusqu'au 19 août nous n'avons jamais vu cela. Nous n'avons jamais vu un durcissement de la violence à tel point. Lorsque l'ANC, le Cap2015 et les autres manifestaient, on ne voyait pas ça et c'est à partir du 19 août que ça s'est passé. Nous devons tous nous poser des questions », a-t-il noté.

Le gouvernement reconnaît que la coupure de l'internet a un impact sur l'économie du pays mais la justifie par le besoin d'éviter des appels à la haine et à la violence lancés sur les réseaux sociaux. « C'est un choix que le gouvernement a fait pour éviter les appels à l'insurrection », ont-ils indiqué.

Afreepress



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : +228 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Mson de la Presse: Casier N° 53

Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3^e Mson
avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Comité de rédaction :
Carlos Amevor
Françoise Dasilva
Freda Sefiamor
Rachidou Zakari
Alexandre Wémima

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Chargée d'affaires:
Dédé Babanawo

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Distribution :
Togomatin marketing

Tirages : (2000 exemplaires)

**Binah / Paix
Prière musulmane pour le Togo**

La communauté musulmane de la préfecture de la Binah a organisé une prière spéciale pour une paix durable au Togo et le développement de la ville de Pagouda.

La prière a été initiée par l'Imam de la grande mosquée de la ville de Pagouda, El-Hadj Tchao Aliou. Elle s'est tenue le 19 septembre 2017 en présence de plusieurs autorités politiques, administratives, traditionnelles, au-devant desquelles le préfet de la Binah, Ataba Abalounorou et le président de la délégation spéciale de la commune de Pagouda, Kayaba Abalo.

Le vice-président de l'Union Musulmans du Togo (UMT), Lawani Tadjou et le président Abalo ont à l'occasion invité tout un chacun à rentrer dans son fort intérieur pour prier pour la restauration de la paix au Togo.

**Sotouboua / Football
Bilan du club FAFC**

L'équipe de Foukpa Association Football Club (FAFC) a fait le bilan des activités de la saison 2016-2017 lors d'une assemblée générale ordinaire le 17 septembre dernier à Sotouboua.

L'AG s'est déroulée en présence de plusieurs délégués de l'inspection des sports, de la ligue Fazao du district de football, des autorités locales, des arbitres, des supporters, des anciens et nouveaux joueurs dudit club. Les participants ont adopté les rapports d'activités et financier présentés par les dirigeants dudit club et pris des mesures pour la saison prochaine.

Le président de Foukpa Association FC, Corneille Awèdéou Tchassé, a sollicité le soutien de tous les fils et filles de la préfecture et des bonnes volontés pour pousser l'équipe à aller de l'avant.

**Tchaoudjo / Education
Journée de l'alphabétisation à Sokodé**

La 51^e édition de la Journée Internationale de l'Alphabétisation (JIA) a été célébrée à Sokodé le 19 septembre dernier.

La journée a été placée sous le thème « L'Alphabétisation dans un monde numérique ». Elle est organisée par les acteurs en charge de l'éducation et vise à sensibiliser les couches sociales pour les amener à comprendre le bienfondé de l'alphabétisation à travers les acquis de la lecture.

Le chef division régionale de l'alphabétisation de la région centrale, Gnassengbé Bagni a indiqué que le sens de l'analphabétisme en ce 21^e siècle est lié à la technologie. Selon Gnassengbé, l'apparition des nouvelles technologies de l'information dans l'éducation et la formation des adultes exigent une redéfinition des relations dans tous les secteurs concernés.

**Anié / Assainissement
Renforcement de capacités à Anié**

L'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB), antenne régionale des Plateaux a organisé le 19 septembre dernier à Anié une session de renforcement de capacités de ses acteurs.

Par cette action, l'ANADEB compte appuyer et accompagner sept quartiers de la ville de l'Anié dans l'élaboration de leurs Plans d'actions de quartiers (PAQ). L'objectif est d'amener les bénéficiaires à adopter les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement en vue de leur vulgarisation immédiate dans leur environnement.

A l'issue des travaux, les participants ont vu leurs capacités renforcer par le facilitateur Ouro-Bossi Nourouline de l'ANADEB-Plateaux en matière des techniques d'animation pour une bonne sensibilisation.

Rassemblés par C. Amevor

Rechargez, Consommez, Profitez!

moov conso

no limit

www.moov.tg | Service Client : 777 (p440) | @moov.tg | #moov.tg

... de leur mort ...qui sont tombés à Mango et à Bafilo, des suites des violences des manifestations des 20 et 21 septembre derniers dans ces villes – et c'était deux adolescents – ou encore du décès de M. Pitang Tchalla, le président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la communication (HAAC), suite à un malaise cardiaque. La liste n'est pas limitative...

Voilà quelques exemples de drames dont les commentaires divisent sérieusement sur les réseaux sociaux et aussi dans

discussions informelles en ville. Ce qui appelle à s'interroger et à se demander s'il convient de se réjouir de la mort de l'autre, fût-il un méchant ?

D'abord, dans l'affaire du décès des deux adolescents, on est heurté et outré par l'exposition et la circulation de leurs images intenable, ensanglantées et presque dénudées. Et on se demande si on peut publier la photographie d'une victime au nom du droit qu'a le public d'être informé ? Et, où commence le droit à l'image, qui fait partie du

droit au respect de la vie privée ? Et, il y a conflit au moins, entre deux normes concurrentes et contradictoires. D'un côté, la liberté d'informer, valeur fondamentale de la démocratie. De l'autre, il y a le droit à l'image, qui fait partie du droit au respect de la vie privée.

En tout état de cause, l'éthique devrait régir toute action et nos mœurs devraient être questionnées. Tout autant qu'elles doivent être éprouvées face à certaines réactions de jubilation suite au décès du

président de la HAAC.

Ces actes sont contraires à la dignité humaine et ils n'ont pas leur place dans des sociétés comme la nôtre qui sont en construction et qui ont besoin de toutes les valeurs endogènes de respects, de cultes aux ancêtres, aux morts, etc. Signes de leur humanité et de leur vitalité. Ce pourquoi on entreprend des actions envers les morts pour donner un sens à la vie.

Dieudonné Korolakina

Tensions politiques dans notre pays

La communauté internationale se bat pour le dialogue

La communauté internationale, par l'entremise de la Délégation de l'Union Européenne, la Coordination des Nations-Unies et les ambassades d'Allemagne, des Etats-Unis d'Amérique et de France au Togo, vient de livrer son point de vue sur la crise que traverse actuellement notre pays. Le moins qu'on puisse en dire est qu'elle œuvre pour le dialogue entre acteurs et pour la réhabilitation du tissu politique déchiré entre incompréhensions, radicalisme, refus de dialogue...

Dans leur déclaration commune, le vendredi dernier à Lomé, la Coordination des Nations Unies et les quatre ambassades disent encourager « tous les Togolais à s'inscrire dans un dialogue pacifique en vue de l'adoption des réformes constitutionnelles qui permettront de renforcer la démocratie au Togo et de préparer sereinement les élections locales et législatives en 2018 ».

Le communiqué de ce gotha des représentations diplomatiques dans notre pays évoque l'Accord Politique Global (APG) signé en 2006 entre toutes les forces politiques du Togo, un APG dont l'application était – jusqu'à la veille des événements du 19 août dernier – la principale revendication de presque tous les partis d'opposition qui tiennent une place respectée sur l'échiquier politique togolais. « Dans l'esprit de l'Accord Politique Global de 2006, elles encouragent tous les Togolais à s'inscrire dans un dialogue pacifique en vue de l'adoption des réformes constitutionnelles qui permettront

de renforcer la démocratie au Togo et de préparer sereinement les élections locales et législatives en 2018 », souligne notamment la déclaration. Cependant, les diplomates n'ont pas manqué de déplorer les violences qui se sont produites le mercredi 20 septembre dernier dans la ville de Mango en marge d'une manifestation publique des partisans de l'opposition. Violences qui ont occasionné la mort d'un adolescent de 10 ans.

Il faut vivement espérer que cet appel de la Communauté internationale trouve un écho favorable auprès de tous les acteurs, surtout ceux qui opposent pour un refus catégorique à toute discussion. En campant sur le retour à la Constitution de 1992 et en étant formel – contre tout principe juridique et tout bon sens – que tout texte de révision constitutionnelle limitant à deux, le nombre de mandats présidentiels, devrait être rétroactif. L'appel de ce groupe de cinq puissances diplomatiques intervient au lendemain des manifestations politiques des 20 et 21 septembre



à l'initiative de l'opposition comme du pouvoir. Cette sortie demeure ô combien opportune et urgente, dans la mesure même où le blocage va en crescendo, depuis mardi dernier quand le Parlement, en l'absence de l'opposition, a voté le projet de révision constitutionnelle soumis par le gouvernement.

Ce qui offre désormais toutes les cartes au gouvernement togolais d'engager une consultation référendaire pour adopter les réformes constitutionnelles. En cas de référendum, l'opposition ne pourrait même pas appeler à voter contre, ce

qui reviendrait à dire, qu'elle marque son accord pour la Constitution en cours, qui ne limite pas de mandat présidentiel, depuis sa révision en 2002 par un parlement monocole constitué que de députés du parti Rassemblement du peuple togolais (RPT) alors au pouvoir.

C'est une situation complexe surtout pour l'opposition qui hésite encore à se saisir de la véritable clé qu'est le « dialogue ». Et il faut saisir celle que lui tend ce groupe des 5 puissances diplomatiques.

TM

Opposition / Dogme du radicalisme

Les jeunes partis politiques doivent bousculer le code

De nouvelles formations politiques émergent au Togo depuis quelques années. On pourrait citer par exemple le Nouvel Engagement Togolais (NET) de Gerry Taama, le Parti des Togolais d'Alberto et Nathaniel Olympio, la Santé du Peuple de George Kuessan, etc. Et de l'avis de bien d'observateurs, ce fait est à la fois une richesse et un handicap pour notre petit pays. Admettons que c'est une richesse, mieux, une force pour le Togo ! Cette richesse ne peut être profitable au Togo que, si et seulement si, ces leaders, ces « élites » plus ou moins vierges politiquement, bardés de diplômes et de compétences avérées et de riches parcours professionnels apportaient toute la différence, en « s'inspirant » des erreurs de leurs aînés et en ouvrant autrement les voies de l'émergence sur la scène politique, en bousculant certains dogmes établis chez leurs devanciers qui s'accrochent encore aux fenêtrés de la grande bâtisse politique de notre pays. Et surtout si ces dogmes n'ont jamais été concluants ou bénéfiques dans l'histoire politique. La politique du radicalisme, de la chaise vide... a fait passer sous la barbe de l'opposition, bien d'opportunités : elle a raté le non « toilettage » de la Constitution de 1992 en 2002 à l'Assemblée nationale; la non satisfaction de nombre de ses revendications après les mouvements du Collectif Sauvons le Togo en juin 2012, etc.



Gerry Taama

Nathaniel Olympio

George Kuessan

Dans les agitations politiques que connaît notre pays actuellement, il est curieux de voir bien de leaders de ces jeunes et « frais » partis d'opposition, s'aligner sur la pensée unique du radicalisme voire du « catégorisme politique » des barons de l'opposition, sans qu'aucune voix iconoclaste n'invite cette opposition intergénérationnelle à reconnaître les vertus du dialogue.

Il n'est demandé à personne d'aller se

saborder ou d'aller faire une quelconque courbette à la table de discussion. Non ! Cela est souvent l'intention que l'opinion prête naïvement aux braves qui acceptent les pourparlers. Il ne faut pas être esclave d'une telle situation. Et surtout pour les jeunes partis d'opposition qui ont besoin de s'affirmer et de se préparer pour les joutes électorales à venir, il ne faut pas non plus être esclave de ces barons qui tentent de régner en maîtres absolus,

en prenant l'opposition en otage. Leur radicalisme n'a jamais fait de preuve.

La reconfiguration de l'édifice politique et institutionnel, la recomposition de la majorité présidentielle et de l'opposition sont un chantier permanent, une dynamique incessante où les acteurs politiques ne craignent pas de (re) mettre en jeu leur carrière et leur avenir politique, de se séparer de leurs amis et de leurs familles politiques pour se lancer dans de nouveaux combats quand ils ont l'intime conviction que le devoir les appelle ailleurs.

Au Togo, tout porte à croire qu'on est au pouvoir ou dans l'opposition à vie. Quand il arrive que l'on quitte le pouvoir pour rejoindre l'opposition, avec de très rares exemples, ce n'est jamais un choix libre. Et inversement. Le parti au pouvoir est souvent perçu non pas comme un adversaire politique, mais comme un ennemi que tout sépare et qu'il faut diaboliser en permanence. La violence du discours appelle la violence.

Le Parlement a vécu mardi dernier une journée à marquer d'une pierre noire dans la vie politique nationale. Les députés du parti présidentiel et de Sursaut Togo ont fait leur devoir. C'est courageux. Bien évidemment la démarche par endroits est critiquable, mais l'absence de l'opposition ne l'est pas moins. Il est dangereux pour la démocratie et la paix civile de chercher à tout prix à la diaboliser.

On a pensé que depuis le scénario du toilettage constitutionnel de 2002, personne ne commettrait plus ou n'oserait plus commettre cette erreur. On a eu tort. Où sont les jeunes leaders de l'opposition pour le rappeler avec force et insistance aux barons de la « Gauche » ? Plutôt que d'obéir à leurs dogmes, il faut au moins les persuader à saisir la perche tendue de la Communauté internationale à dialoguer.

D.K.



Allemagne / Législatives

Un 4ème mandat pour Angela Merkel

Les Allemands se sont rendus aux urnes hier dimanche pour renouveler leur parlement. La coalition CDU-CSU de la chancelière allemande Angela Merkel a obtenu plus de 33% des voix. Une victoire certes écrasante, par rapport à son poursuivant, le SPD conduit par Martin Schulz qui n'a engrangé que 20% des suffrages, le moins élevé depuis 1949.



Angela Merkel

C'est un résultat sans grande surprise. Angela Merkel brigue un quatrième mandat en

Allemagne, après avoir remporté les élections législatives ce dimanche 24 septembre, avec un score de 32,5 à

33,5% des voix, selon les estimations des chaînes publiques. La chancelière elle-même a admis espérer un meilleur score.

Quasiment assurée d'obtenir un quatrième mandat à la tête du gouvernement allemand, Merkel devra faire alliance avec d'autres formations pour gouverner car, cette fois-ci, Les libéraux du FDP, partenaires naturels des conservateurs de la CDU, sont crédités de 10,5% et se font donc devancer par l'AFD qui enregistre 13% des voix, un score historique. Les sociaux-démocrates sont deuxième avec 20 à 21%. La gauche radicale Die Linke enregistre 9% des voix. L'AFD fait donc une entrée en force à la

chambre des députés, une première depuis 1945 pour un parti qui tient des discours anti-immigrants, anti-islam, anti-euro et révisionnistes. Une situation avec laquelle la chancelière devrait compter.

Mais la plus grande difficulté pour la chancelière a l'orée de ce 4ème mandat reste la formation du prochain gouvernement. Car, le SPD, après cette 4ème défaite consécutive, a annoncé retourner dans l'opposition après avoir participé à la « grande coalition » avec la CDU dans le gouvernement sortant. La tâche est donc plus compliquée pour Angela Merkel qui doit donc convaincre a priori et les libéraux du FDP, et les Verts, de gouverner avec elle.

Alexandre Wémima

Kenya / Report de la présidentielle

La Commission électorale sous enquête judiciaire

Au lendemain de la publication par la Cour suprême kenyane de son jugement détaillé sur l'annulation de la présidentielle du 08 août 2017, la Commission électorale, IEBC, a annoncé du scrutin, Initialement prévue pour le 17 octobre 2017, la présidentielle aura finalement lieu le 26 octobre. La commission électorale est sous enquête judiciaire par le parquet kenyan pour faire la lumière sur les irrégularités et actes illégaux présumés commis lors de la présidentielle d'août invalidée.

En fixant au 26 la date du scrutin, l'IEBC se laisse encore une petite marge de manœuvre. Sous le feu des critiques de l'opposition et de la Cour suprême, l'IEBC, particulièrement accablée dans le jugement détaillé mercredi par les juges, a donc publié un court communiqué ce jeudi sur le report de la présidentielle : « Il ne fait aucun doute que ce jugement impacte les opérations électorales et en particulier la technologie à déployer, dit le texte. Afin de s'assurer que la commission est pleinement en capacité de fournir une élection qui corresponde aux critères précisés

par la Cour suprême, nous souhaitons porter à la connaissance du public et de toutes les parties prenantes que la nouvelle élection se tiendra le 26 octobre 2017 ».

Sauf que la commission électorale, dans son entièreté, ne pourra plus assurer les opérations le 26 prochain. Pour cause, le parquet kenyan a ordonné à la police et à l'agence anti-corruption d'enquêter sur la commission électorale dans un délai de 21 jours. Ils devraient aussi faire la lumière sur des allégations formulées par la coalition d'opposition (Nasa) contre onze membres de l'IEBC,



Des manifestants Pro-Kenyatta devant la Cour Suprême

accusés notamment d'infractions.

Ce nouvel épisode, dans le processus électoral kenyan, intervient alors que la tension ne cesse de monter dans le pays. Les partisans du président sortant, Uhuru Kenyatta, qui estiment que la Cour suprême leur a

« volé » leur victoire, sont chauffés à blanc. Raïla Odinga, principal rival du président sortant, assure quant à lui qu'il boycottera cette présidentielle si une partie des membres de la Commission électorale ne sont pas remplacés d'ici là.

T.M.

Gabon

Libreville mécontente du Parlement européen

Le Gabon a dénoncé le vendredi dernier la résolution du Parlement européen qui a appelé Libreville à cesser de harceler, intimider et persécuter les opposants. Au même moment, un des principaux partis d'opposition au Gabon se félicite du texte voté.

« Le Gouvernement de la République joint sa voix à celle du Sénat gabonais pour dénoncer cet acharnement que rien ne justifie », a déclaré vendredi le porte-parole du gouvernement Alain-Claude Bilie-By-Nze, indiquant que cette résolution « induit de manière insidieuse, qu'il y aurait des souverainetés au-dessus des autres ». Mercredi, la présidente d'un groupe dédié aux affaires européennes du Sénat avait dénoncé la « prétention des eurodéputés à s'ériger en permanence en donneurs de leçons ».

Le billet d'humeur « Makaya » du quotidien gabonais l'Union, proche de la présidence, traitait jeudi les

eurodéputés de « ramassis » de « racistes », les désignant comme "des députés de seconde zone par rapport aux vrais du palais Bourbon ou (du) Bundestag", respectivement en France et en Allemagne.

Dans une conférence de presse tenue vendredi à Libreville, Zacharie Myboto, président de l'Union nationale (UN), artisan de l'alliance des ténors de l'opposition autour de la candidature de Jean Ping, s'est lui félicité de la résolution « dans laquelle (son parti) se reconnaît globalement ».

« L'idée de lire la page Gabon, avant de la tourner, semble désormais



Alain-Claude Bilie-By-Nze, porte-parole du gouvernement

habiter l'ensemble de la communauté internationale », a déclaré M. Myboto. Dans une résolution adoptée à Strasbourg, les élus européens avaient appelé le 14 septembre Libreville à « libérer immédiatement toutes les personnes encore détenues illégalement ».

En décembre dernier, une Mission d'observation électorale (MOE) de

l'Union européenne avait conclu que le scrutin présidentiel d'août 2016, remporté par le président sortant Ali Bongo Ondimba face à l'opposant Jean Ping, avait été entaché « d'anomalies » qui « mettent en question l'intégrité du processus de consolidation des résultats et du résultat final de l'élection ».

Rfi.fr

Vagues de manifestations, coupures d'internet...

Lomé, ville des grands événements et carrefour commercial a pris un sacré coup !

Les 30 derniers jours au Togo essentiellement marqués par des vagues de manifestations politiques, les coupures de la connexion internet ont certainement eu des conséquences énormes sur Lomé, devenu depuis quelques années, la capitale des grands événements internationaux et un carrefour commercial sous régional en plein essor.

Même si l'on ne saurait estimer les coûts des coupures de la connexion internet au Togo, on peut avancer sans moindre doute que les manifestations publiques ont causé d'énormes manques à gagner pour l'économie togolaise.

Aujourd'hui, pour nous autres jeunes entrepreneurs, internet fait partie de cet outil que nous utilisons le plus pour faire vendre nos activités et faire connaître nos activités», raconte Marcel Agbedanou, jeune promoteur d'un cyber café interrogé par africanews la semaine dernière.

Selon Djossou Semondji, un des conseillers du chef de l'Etat togolais, il ya un impact sur l'économie. « Quand vous regardez l'évaluation que l'Office Togolais des Recettes fait, vous verrez un manque à gagner dans les deux jours de manifestations (le 06 et le 07 septembre). Nous avons presque 1 milliard 500 millions FCFA de manque à gagner », explique-t-il.

A cela ont peut ajouter la diminution pendant ces manifestations des entrées et sorties des camions au port, la baisse du chiffre d'affaires des hôtels et des trafics des compagnies de transports aériens.

Désintéressement autour des titres togolais

Le dernier appel de fonds (des obligations) du trésor public togolais lancé le 14 septembre n'a pas suscité l'intérêt des investisseurs du marché financier de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa). Seulement 16,34 milliards ont été collectés contre 30 milliards initialement sollicités. Les 16,34 millions CFA glanés par le trésor public togolais sur le marché sous-régional représente seulement 55% de l'objectif de l'action. Les titres togolais attirent d'habitude les investisseurs qui, bien souvent l'achètent dans un temps record et au-delà des attentes.



Une plateforme pétrolière offshore

Travail à refaire

Lomé après plusieurs d'isolement est revenu sur la scène diplomatique internationale en faveur des réformes économiques, des efforts de luttés contre la corruption etc. En témoignent les nombreux événements internationaux (sommet sur la sécurité maritime, forum de l'AGOA etc.) que le pays a organisé ces dernières années.

Le report il ya quelques jours du sommet Afrique-Israël prévu pour

se tenir à Lomé en proie à des manifestations politiques peut être considéré comme l'une des conséquences - même si selon les organisateurs, le sommet a été reporté pour une meilleure organisation - des événements politiques qui font planer des risques d'insécurité dans la capitale.

En attendant le retour au calme, Lomé a du pain sous la planche et va devoir faire des efforts pour redevenir ce carrefour

Rachidou Zakari

Financement de l'économie De bonnes perspectives selon le CNC

Le conseil national du crédit (CNC) s'est réuni fin de semaine dernière à Lomé en présence du ministre de l'Economie et des Finances, Sani Yaya et Kossi Tenou, le directeur national de BCEAO. Au menu de la rencontre, 3ème de l'année, l'évaluation de la performance de l'économie nationale.

La 3ème réunion du CNC cette année a relevé de bonnes perspectives pour l'économie togolaise.

Globalement, l'activité économique se maintient à un niveau satisfaisant dans un contexte de maîtrise de l'inflation et d'assainissement budgétaire. Les dépôts bancaires ont bondi de 20% en un an pour atteindre 1.535 milliards de FCFA. Les crédits sont également en hausse de 18% mais avec une persistance de la dégradation du portefeuille. Le taux

de financement de l'économie s'est pour sa part élevé à 39% au 30 juin 2017, le plus élevé de l'UEMOA.

Selon le CNC, le taux de croissance cette année sera légèrement supérieur à celui de l'année précédente à 5,3%.

« Pour renforcer la croissance, le gouvernement s'emploie à investir davantage dans les activités à haute valeur ajoutée et à préserver un environnement sécuritaire apaisé », a indiqué Yaya Sani qui a appelé la classe



Sani Yaya, ministre de l'Economie et des finances

politique à plus de responsabilité pour ne pas compromettre la stabilité économique.

La mission du CNC est d'étudier les conditions de fonctionnement

du système bancaire et financier et d'évaluer les performances de l'économie.

TM&republicoftogo.com

Ghana- Côte d'Ivoire / Conflit frontalier maritime Le TIDM se prononce en faveur du Ghana

Le Ghana n'a pas violé les droits souverains de la côte d'ivoire avec son exploration pétrolière il ya quelques années. A déclaré le Tribunal International du Droit de la Mer (TIDM) qui s'est prononcé samedi dernier dans le conflit à propos d'une zone pétrolière que les deux pays revendiquent.



Travaux de maintenance au Port autonome de Lomé

Après plusieurs années de conflits dans l'affaire de violation des droits souverains ayant opposés les deux pays frontaliers, la Chambre spéciale du droit de la mer a donné raison au Ghana, déboutant ainsi la Côte d'Ivoire qui aura tout donné pour gagner ce procès.

L'argument avancé par la Côte d'Ivoire selon lequel « les lignes côtières du Ghana étaient instables » a été jugé irrecevable par le tribunal car selon le TIDM, quia statué que le Ghana n'a pas violé l'ordonnance de la Chambre spéciale du 25 avril 2015 prescrivant des mesures conservatoires et qu'il n'a pas violé les droits souverains de la Côte d'Ivoire.

Les origines du conflit

Rappelons que ce conflit est né en 2007 suite à la découverte par les autorités ghanéennes du pétrole et du gaz dans cette zone maritime situé quelque part entre les deux pays. Alors que les frontières maritimes entre les deux pays n'était pas encore délimitée en bonne due forme, cette découverte du voisin a attiré les convoitises de la Côte d'Ivoire qui a aussi voulu mettre la main dessus. C'est ainsi que la Côte d'Ivoire a accusé le Ghana de mener des opérations dans une zone qui lui revenait de droit. Et après une dizaine de round de négociation entre les deux parties, le Ghana a pris l'initiative de porter l'affaire devant le Tribunal international de la mer basée en Hambourg, en Allemagne, le 22 septembre 2014.

La Côte d'Ivoire avait en effet obtenu l'année dernière du tribunal, la suspension de ses activités dans la partie litigieuse.

TM



Dossier

Attribution de licences aux FAI au Togo

Plus que 6 mois et les Togolais auront accès à du vrai internet

► Branle-bas de combat chez les câblo-opérateurs

Les sociétés Téolis SA et le groupe Vivendi Africa Togo en recevant leurs licences de Fourniture d'Accès à Internet (FAI) en juin dernier ont promis de terminer leurs travaux d'installation et commencer à fournir du haut débit aux Togolais dans les plus brefs délais. Aujourd'hui, le projet est très avancé, contrairement aux rumeurs faisant croire à des difficultés de sa mise en œuvre. Le projet de transformation du groupe Togo Télécom est une réalité que rien ne pourra plus arrêter. Trêve d'incompréhensions autour d'une transformation qu'on n'avait jamais expérimentée par le passé. Place aux choses sérieuses.



Cina Lawson

L'octroi des licences FAI aux opérateurs Téolis SA et au groupe Vivendi Africa Togo est l'une des avancées importantes du Togo pour l'amélioration de la qualité de la connexion internet. On peut se demander en quoi l'octroi de ces licences vont donner de bon résultats quand on sait que beaucoup d'autres projets et ayant le même objectif qui ont été lancés auparavant par les autorités n'ont pas réussi à donner des résultats probants, mais n'est-il pas judicieux de laisser le nouveau processus aboutir avant

et le privé Café Informatique). L'octroi de ces deux nouvelles licences il y a 03 mois va, selon le ministère des Postes et de l'Économie numérique, renforcer la concurrence pour une baisse des prix et une amélioration de la qualité de service mais aussi clarifier les conditions d'exercice de l'activité de fourniture d'accès internet au Togo.

Par ailleurs, « tous les FAI qui opèrent au Togo disposeront d'un cahier des charges et seront en conformité avec le cadre législatif



d'en juger ?

Le Togo compte avant l'octroi des licences à Téolis SA et au groupe Vivendi Africa Togo deux sociétés de FAI (Togo Telecom

et réglementaire en vigueur ». L'objectif étant d'augmenter le taux de pénétration du haut débit (autour de 22% aujourd'hui), pour le moment en deçà de l'ambition

du gouvernement.

Avec un groupe de cinq partenaires, TEOLIS est actuellement d'installer ses équipements afin de déployer la technologie LTE (long term evolution). GVA-Togo est aussi en train de s'installer. Sa stratégie, amener le haut débit jusque dans les maisons, grâce à la dernière technologie en la matière, le FTTH (Fiber-to-home). Ce sera une première au Togo et en Afrique de l'Ouest. L'ambition de GVA, c'est d'offrir la meilleure qualité de service incluant la plus grande vitesse et des débits illimités avec ses partenaires Canal+ Togo et autres.

Qui a peur de la concurrence en fourniture d'accès Internet ?

Avec la transformation du

aussi vous allez y arriver. L'entité infrastructure, d'abord, dont l'une des missions est de vendre en gros, c'est-à-dire que vous allez vendre à d'autres opérateurs, donc plus il y a d'opérateurs, plus vous aurez à revendre. En outre, la concurrence discipline. Souvenons-nous de l'attribution de la licence 3G à Moov et des améliorations notables de la 3G de Togo Cellulaire qui a suivi. Nous avons suivi une approche sérieuse, toutes les actions ont été validées et revalidées, ce qui a pris du temps, avant de les faire mettre en œuvre. »

Un autre rappel, non moins important. La qualité de la connexion internet au cours du sommet sur la sécurité maritime, et l'inquiétude des uns et des



Dispositif de télécommunication

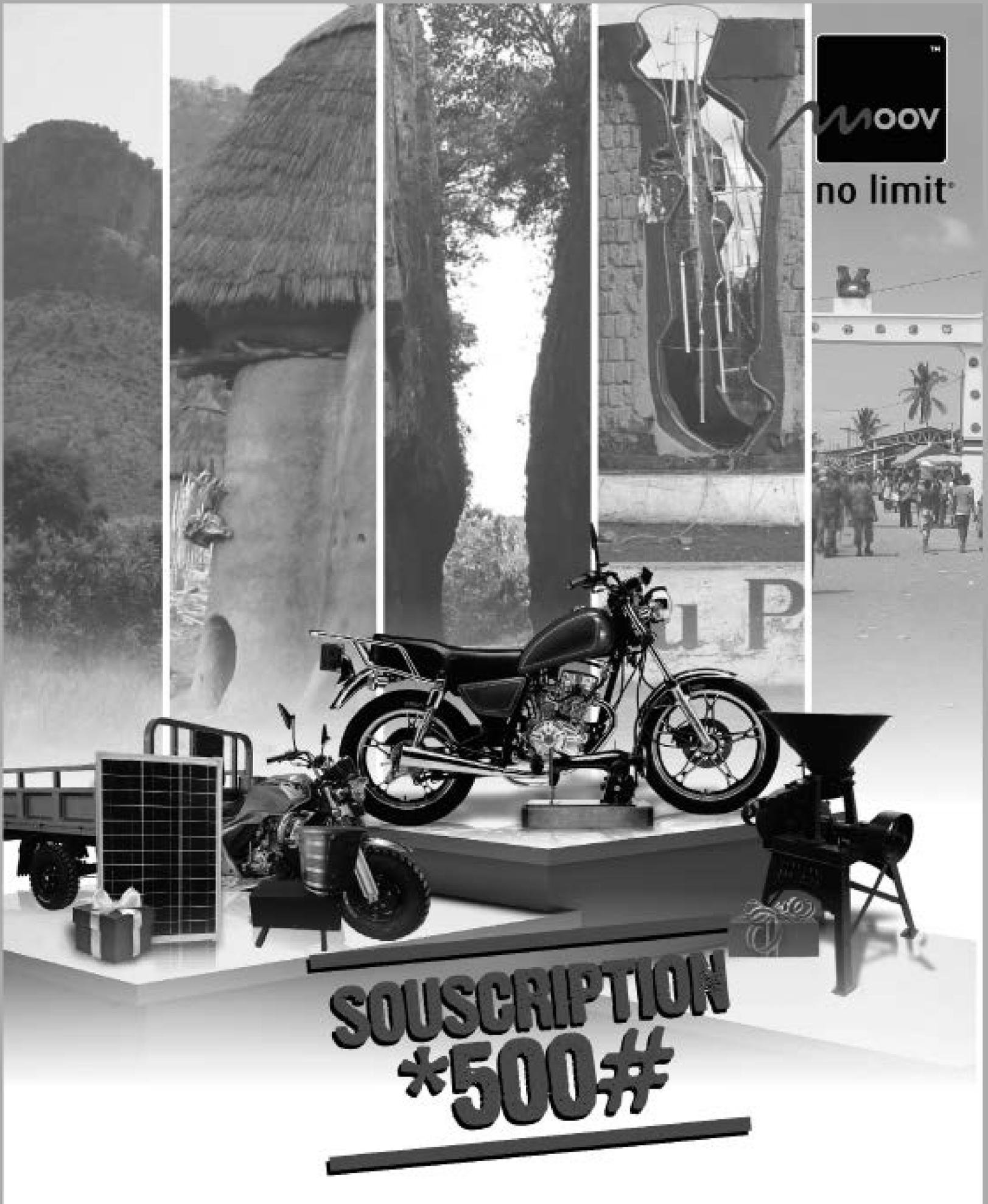
groupe Togo Télécom, c'est un véritable branle-bas de combat chez les câblo-opérateurs. Le consommateur togolais en sera le principal bénéficiaire. Car qui parle de concurrence, parle nécessairement baisse de prix dans une guerre larvée entre opérateurs. Et les plus hautes autorités togolaises soutiennent la transformation parce que, il est extrêmement important d'avoir des opérateurs qui puissent couvrir l'ensemble du territoire. Ensuite, l'objectif est d'améliorer la couverture nationale, la qualité de service et une certaine baisse des prix.

Ainsi que l'a martelé maintes fois, la Ministre Cina Lawson : « les Togolais veulent de la concurrence, la réclament, attendent de nouvelles offres, alors par la transformation, vous

autres qui voulaient s'assurer de la préservation de l'image du pays et de la capacité des opérateurs à assurer une connectivité suffisante à l'occasion du sommet et des hôtels. Cela avait été un succès parce qu'il y avait des équipes conjointes qui ont travaillé pour cette réussite. Pourquoi cela ne marcherait pas dans d'autres situations ?

Comprenons que l'enjeu actuel est l'internet, et que tous les Togolais réclament de la concurrence. Le vrai problème, ce n'est pas les FAI, c'est vous comment le groupe Togo Télécom va se transformer. Le défi est de savoir aujourd'hui comment les différents services vont collaborer efficacement. Il y a sans doute d'autres enjeux également comme la signature de la 4G, le paiement mobile, etc.

Pub



maxAfrica

Photos non contractuelles

moov Conso

Rechargez, Consommez, Profitez !

www.moov.tg | Service clients : 777 (gratuit) | moovtogoofficiel | moovtgoofficiel | moovtogoofficiel



Services & détente

Jeux et calcul

+ - 5 =

 : 2 + = 17

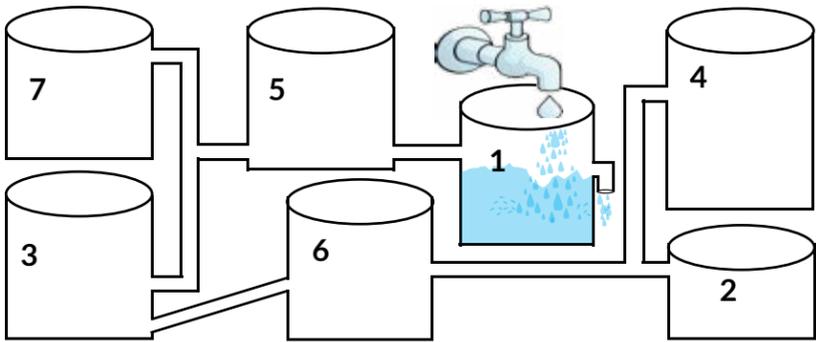
 + - =

 + - 5 = ?

Question: Complétez et donnez la valeur des tas de fruits suivants:



Quels sont les réservoirs qui n'auront pas une seule goutte d'eau?



Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?
 Plus de soucis, contactez:
Africa Translate Consulting.
 Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43
 E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



Méditation

Le Bonheur et la Souffrance sont deux réalités complémentaires de la vie. Naître est une Volonté. Vivre c'est une Grace. Réussir est une Bénédiction. Mourir est une obligation. Aimer est un Choix. Nul n'a le vrai Bonheur s'il refuse d'affronter la vie et ses difficultés. Sache que le soleil n'a jamais sauté un village parce qu'il est sale ou petit. Seul DIEU est SOUVERAIN...
 Bonne méditation et excellente journée dans la paix, dans la joie, dans l'amour et surtout dans la crainte de Dieu Éternel.

Conseil

On posa à Éric Thomas, l'un des meilleurs Motivational Speaker Américain, la question suivante : « Quel est ton secret de réussite ? » Éric Thomas répondit ceci : « J'ai fais PRESSION sur le DESTIN. Je me lève chaque jour à 3H. Je travaille dur chaque jour. Je m'en fou de savoir si c'est la crise ou pas, ou qui sera le prochain président des États-Unis d'Amérique, ni de savoir qui est le gouverneur, ou le maire. » Et il continua : « Ma mère ne compte pas sur le gouvernement pour s'occuper d'elle. Ma femme ne compte pas sur le président des États-Unis d'Amérique, ni sur le maire, ou sur les autorités du pays. C'est sur MOI qu'elle compte. Quand je pars chaque matin, c'est sur moi qu'elle compte pour s'occuper de notre famille. »

Photo du jour



Donnez un titre à cette photo

Pharmacies de garde de Lomé du 18 au 25 / 9 / 2017

PHARMACIE 3E ARRONDISSEMENT	22 21 52 27
PHARMACIE BON PASTEUR	22 21 13 67
PHARMACIE BON SAMARITAIN	22 21 45 30
PHARMACIE DES APÔTRES	22 27 11 98
PHARMACIE HORIZON	22 20 42 42
PHARMACIE LIBERATION	22 22 25 25
PHARMACIE BON SECOURS	22 20 76 30
PHARMACIE JUSTINE	22 21 00 01
PHARMACIE UNIVERS - SANTE	22 52 41 39
PHARMACIE ISIS	23 36 95 65
PHARMACIE OUSIA POUR LA VIE	22 61 22 25
PHARMACIE LILAS	22 26 29 59
PHARMACIE ST PIERRE	22 26 19 73
PHARMACIE MISERICORDE	23 38 47 62
PHARMACIE LE PROGRES	22 35 86 55
PHARMACIE CITE	22 25 01 25
PHARMACIE BESDA	22 51 05 29
PHARMACIE EPIPHANIA	23 20 10 52
PHARMACIE LE GALIEN	22 51 71 71
PHARMACIE DU POINT E	22 51 91 71
PHARMACIE VIGUEUR	22 51 63 30
PHARMACIE DES ROSES	22 37 38 12
PHARMACIE VOLONTAS DEI	22 36 00 95
PHARMACIE ST ESPRIT	22 40 29 06
PHARMACIE ST MICHEL	22 51 70 22
PHARMACIE EXCELLENCE	22 51 77 87
PHARMACIE MAINA	22 33 65 34
PHARMACIE TCHÉP'SON	22 42 94 41
PHARMACIE LA FLAMME D'AMOUR	22 45 70 14
PHARMACIE LE DESTIN	22 41 15 41

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

- DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
- EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
- FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
- TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
- SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

- MOOV: Tél. 22 20 13 20
- TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
- TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

- DR THIERRY CASTANET ; Tél: 90 97 15 15
- DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
- CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
- CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
- CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
- CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
- HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
- CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

- HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
- HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
- LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

- Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
- BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
- GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
- GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
- GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

- Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

- MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
- CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB)
- RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
- LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

- MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
- MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
- PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

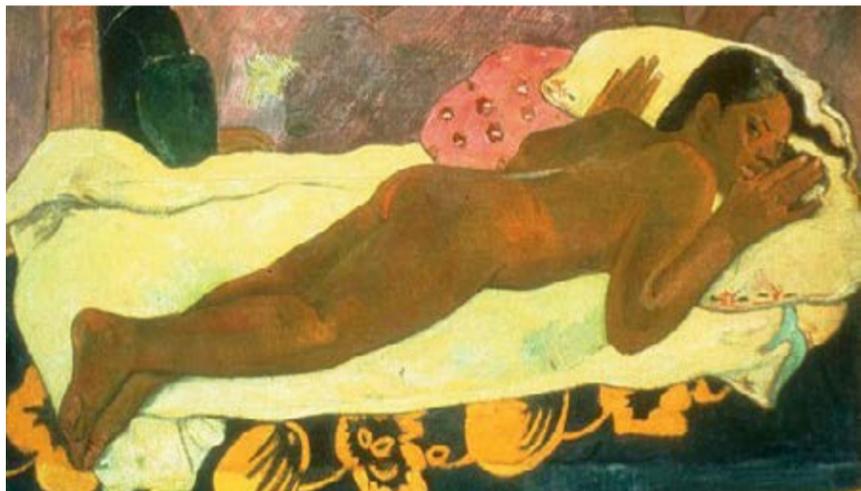
- COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
- COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
- COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
- CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
- SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

- AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél: 22 40 04 99

Film

Dans un film sur Gauguin, le réalisateur Edouard Deluc passe sous silence la nature des relations sexuelles de l'artiste à Tahiti. Et révèle la difficulté des Français à penser la violence dans leurs anciennes colonies.



GAUGUIN tableau

L'image est si sauvagement excitante. Une Tahitienne danse seins nus, lascive, devant un grand feu, tandis que résonne le chant envoûtant de la tribu. Cette femme aux formes pleines, c'est Tehura. Dans son film Gauguin - Voyage de Tahiti, le réalisateur Edouard Deluc nous raconte comment elle a hypnotisé le peintre français et inspiré quelques-unes de ses plus belles toiles. On les voit tous deux enlacés sur un cheval, jouant sur une plage, et fatalement faisant l'amour à la lumière des bougies.

Ce film pourrait être un biopic convenu de plus consacré aux maîtres de la peinture, mais des ellipses opportunes dans le scénario en font une œuvre au mieux incroyablement maladroite, au pire parfaitement abjecte. Car, ce que cette histoire ne dit à aucun moment c'est que Tehura (qui s'appelait aussi Teha'amana) avait seulement 13 ans lorsque Gauguin (alors âgé de 43 ans) la prit pour « épouse » en 1891.

Et malgré ce que pourrait laisser croire le biopic, elle ne fut pas la

seule à partager la vie de l'artiste dans l'île : il y eut aussi la jeune prostituée métisse Titi, ainsi que Pau'ura et Vaeoho (toutes deux 14 ans). Enfin, dernier « oubli », le maître était atteint de syphilis, maladie sexuelle potentiellement mortelle, qu'il distribua généreusement à Tahiti. Dans le film, Gauguin se voit seulement diagnostiquer un méchant diabète... on en pleurerait de rire si ce n'était aussi grave.

Gauguin, un colon qui ne s'assume pas

L'artiste, présenté comme un marginal qui ne veut rien avoir à faire avec les colons français de l'île, se comporte en fait en tous points comme eux en ce qui concerne ses relations amoureuses et sexuelles. Il était en effet courant pour les colons célibataires « civilisés » de se prendre « des petites épouses » (comprendre, de moins de 15 ans) pour s'occuper des tâches domestiques, et satisfaire leurs besoins sexuels.

Gauguin écrit avoir trouvé en Teha'amana une enfant « de plus en

plus docile et aimante. » Il se félicitera dans sa correspondance auprès de ses amis des prouesses sexuelles de ses partenaires... d'autant plus appréciables qu'elles ne lui coûtent pas grand-chose.

Bien sûr, on pourra objecter que ces relations étaient tolérées sur l'île. Gauguin « épouse » d'ailleurs Teha'amana avec le consentement de ses parents. Mais comme le rappelle Jean-François Staszak dans Gauguin voyageur (Géo éditions) : même à l'époque « l'âge de ses partenaires aurait valu la prison à Gauguin s'il avait été en métropole. » Le peintre est totalement conscient de coucher avec de trop jeunes filles et de briser un interdit.

Le film, on le comprend, tait le caractère pédophile des relations sexuelles de l'artiste. C'est d'ailleurs une jeune fille de 17 ans, Tuhei Adams, qui a été choisie pour interpréter Teha'amana aux côtés de Vincent Cassel (Gauguin). Ce faisant, il nie la violence de ce qui s'est joué dans ce coin de colonie française. Dans ce paradis de carte postale peuplé de bons et beaux sauvages pacifiques, le grand artiste solitaire tente de revenir « à la source, à l'humanité en enfance » (sic).

Que l'on puisse en 2017, en France, se passer d'une réflexion sur le comportement révoltant des colons en dit long sur notre incapacité à se défaire de schémas mentaux profondément ancrés. Tout se passe comme si les faits étaient moins graves parce qu'ils s'étaient déroulés très loin, sous les tropiques. Qu'on tente une minute d'imaginer un film célébrant la romance d'un quadragénaire atteint d'une maladie sexuelle avec une petite fille de 13 ans en Bretagne. Et qu'on essaie de l'imaginer dansant à demi-nue devant un feu.

Jeune Afrique

Cinéma / SVAFF

Un film togolais sélectionné

L'œuvre cinématographique Viza du togolais Roger Gbekou a été sélectionnée au Festival de Film Africain dénommé Silicon Valley of African Film Festival (SVAFF). Ce festival va s'ouvrir le 29 septembre et prendra fin le 1er octobre 2017.



C'est la première fois qu'un film togolais est sélectionné au festival du SVAFF. La sélection a été possible grâce à l'effort du jeune réalisateur Roger Gbekou qui a présenté son œuvre dénommée « Viza ».

Le film Viza relate une histoire relative à un épineux problème contemporain : l'immigration. Après la mort de son mari qui tentait d'immigrer clandestinement vers

l'île de la Sicile, une jeune femme enceinte déterminée, passe par un moyen peu orthodoxe. Pour obtenir la nationalité française à son bébé et contre toute attente, elle décide d'accoucher à l'ambassade de France.

Pour le prix du 9^e édition SVAFF obtenu dans la catégorie court métrage, le réalisateur a déclaré que « C'est pour moi un grand plaisir de voir mon film sélectionné

pour ce grand festival du monde ».

Le festival Silicon Valley est l'unique festival en Californie, exclusivement dédié au cinéma africain. Il se tient dans la grande ville du « High-tech », la Silicon Valley. Le festival vise à promouvoir l'innovation africaine. Au total 25 pays africains seront représentés à ce rendez-vous culturel. Le festival est à sa 8^e édition cette année

Dieudonné Djedi (stagiaire)



Lire

Les vacances

...ni entendre ces mots : « Plus vite que ça ! Les assiettes, c'est pour aujourd'hui ou demain ? »

Le bruit des assiettes dans l'eau. Ses mains qui s'y plongent comme pour écumer les richesses des fonds marins tels les occupants du Calypso mais finissent leur route dans une assiette nettoyée puis rangée pour un salaire qui peine à payer loyer, électricité et eau.

Devant lui, trente doucereux jours de vacances sur les belles plages au sable fin et blond de la capitale, à draguer une passante dans la rue, à se faire plaisir, à flâner comme un papillon ou un touriste en quête d'exotisme, promettant de gros pourboires à qui lui ferait voir des filles aux seins nus buvant leur lait de noix de coco sur une plage, fille qu'on ne retrouve plus que sur les cartes postales. Kotoka a dans ses poches les euros qu'il faut pour être un roi, un prince d'Arabie pour trente jours. Dix ans qu'il est plus chaste qu'un bon moine, qu'il a stocké des tonnes et des tonnes d'eau dans ses gonades, que ses nerfs n'ont plus tutoyé la douce stimulation d'une femme.

Il voit que les maisons ont gardé leur peinture de l'époque où il était encore cloué ici, le cœur truffé d'angoisse due au chômage. Des routes sans caniveaux enveloppées d'eau croupie, des maisons en ruines qui décomptent instant après instant l'avènement de leur écroulement ; quelques récentes constructions, apanages des happy few. Pas de quoi faire perdre le nord à un digne fils du pays, mis à part certains amis morts de paludisme faute de quelques billets de CFA ou bien ceux devenus ivrognes et souvent méconnaissables, son mouchoir blanc au sortir d'un petit nettoyage facial lui fait penser que le taux de poussière dans l'air est en hausse.

Kotoka se souvient des commissions de ceux qui sont restés là-bas, ses frères de lutte au quotidien. Des colis à remettre à leurs parents et amis. Kodzo envoie un téléphone cellulaire à sa mère, Lucien quelques euros pour la famille et Aklesso, un ordinateur portable pour son frère. Puis, il fait sa dernière commission. Celle de Mazama, son camarade de chambre : Kotoka, mange de l'africa-tennis, en pensant à moi, lui avait-il dit, sous les rires moqueurs de Kodzo, Aklesso et Lucien, au départ de l'aéroport Charles de Gaulle.

Le beignet lui paraît un peu trop frit, mais, que ne pouvait-il pas manger bien volontiers pour rendre service à un ami, surtout à Mazama, son copain de chambre. Kotoka donne à la petite vendeuse à la criée une pièce de cent francs.

-Garde la monnaie, dit-il avec joie et fierté à la jeune fille.

Elle vient de prendre le premier pourboire de Kotoka depuis son retour chez lui. Lui s'en donne à cœur joie. Trente jours à dépenser!...

Dzifa Galley

A suivre



Sports

CHAN 2018

L'évènement n'aura plus lieu au Kenya

La Fédération Kenyane de Football (FKF) s'est vu retirer l'organisation du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) samedi dernier.

L'édition 2018 du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) est sans pays hôte depuis le 23 septembre dernier. L'organisation de cette compétition qui réunit les joueurs professionnels évoluant sur le continent africain a été retirée au Kenya réunion à l'issue d'une réunion du Comité exécutif de la Confédération Africaine de Football (CAF) tenue la même date à Accra au Ghana. En effet dans un communiqué rendu public, l'instance dirigeante a souligné qu'« à une écrasante majorité des

membres présents, il a été décidé du retrait de la compétition au Kenya au regard des retards accumulés et de différents rapports des missions d'inspection conduites dans le pays, dont la dernière s'est déroulée du 11 au 17 septembre 2017 », précise le communiqué. Suite à cette décision, le Comité exécutif a donné des instructions au secrétaire général de la CAF, d'ouvrir immédiatement un appel à candidature pour un nouveau pays hôte. « La date limite de recevabilité des candidatures est de sept jours



à compter d'hier 24 septembre. L'identité du pays hôte sera dévoilée dans un délai de 15 jours maximum

à compter de l'ouverture de l'appel à candidatures », a décidé le comité. **Dieudonné Djedi (stagiaire)**

Eperviers

La liste de Claude pour le match contre l'Iran

Claude Leroy, le sélectionneur du Togo a dévoilé ce jeudi la liste des Eperviers pour le match amical contre l'Iran dans le cadre de la journée FIFA prévue du 02 au 10 octobre prochain.



Claude le Roy

Le technicien français a fait appel à Floyd Ayité, absent de la sélection depuis la Coupe d'Afrique des Nations 2017 au Gabon et aussi Ouro-Akoriko Sadate, sans club après la CAN et qui a signé récemment en faveur du club de Premier Soccer League d'Afrique du Sud, Amazulu.

On retrouve dans cette liste un nouveau joueur, il s'agit de Wilson Akakpo qui évolue en Egypte à Al Masry. Le reste est bien connu. Emmanuel Adebayor, Mathieu Dossevi, Laba Fodoh sont présents. La liste du Togo contre l'Iran

Gardiens

- 1) ABOTCHI Dové (AS TOGO PORT-TOGO)
- 2) ALHASSANI Dida Fatoa (LIBERTY- GHANA)
- 3) BASSA DJERI Sabirou (GBIKINTI-TOGO)

Défenseurs

- 4) DJENE Dakonam (GETAFE-ESPAGNE)
- 5) ISSIFOU Bourahama (AS TOG PORT-TOGO)
- 6) KOULOUN Maklibè (DYTO-TOGO)
- 7) LAWSON Steve (NEUCHATEL XAMAX - SUISSE)
- 8) OURO-SAMA Hakim (TOGO-PORT-TOGO)

- 9) OURO-AKORIKO Sadate (AMAZULU-AFRIQUE DU SUD)
- 10) WILSON Akakpo (Al Masry-EGYPTE)

Milieux de terrain

- 11) AGBEGNIADAN Komlan (WAFI-GHANA)
- 12) ATAKORA Lalawélé (ADANA DEMIRSPOR-TURQUIE)
- 13) ATCHOU Franco (ENYIMBA-NIGERIA)
- 14) AYITE Floyd (FULHAM-ANGLETERRE)
- 15) BEBOU Ihlas (HANOVRE 96 - ALLEMAGNE)
- 16) DOSSEVI Mathieu (FC METZ-FRANCE)
- 17) NYA-VEDJI Elom (PLANETE FOOT-TOGO)
- 18) SEKO Atsou Serge (PROGRESSO-ANGOLA)
- 19) WOME Dové (SUPERSPORTS-AFRIQUE DU SUD)
- 20) YENOSSI Guillaume (DYTO-TOGO)

Attaquants

- 21) ADEBAYOR Emmanuel Shéyi (BASAKSEHIR-TURQUIE)
- 22) LABA Kodjo Fo-Doh (R.S BERKANE-MAROC)
- 23) MLAPA Peniel (DRESDEN-ALLEMAGNE)

africatopsport.com

Tennis / Coupe Laver

Roger Federer donne la victoire aux Européens

La formation européenne a enlevé les honneurs de la Coupe Laver après avoir défait Équipe Monde au compte de 15-9, hier dimanche à Prague.

Le Suisse Roger Federer a vaincu l'Australien Nick Kyrgios dans un duel des plus serrés, l'emportant 4-6, 7-6 et 11-9. Kyrgios a d'ailleurs obtenu une balle de match, mais il a été incapable de concrétiser. Visiblement déçu d'avoir échappé d'avance, celui-ci a versé quelques larmes, avant de voir son entraîneur John McEnroe tenter de le consoler.

Un match de double supplémentaire aurait été disputé si jamais Équipe Monde avait créé l'égalité 12-12. La première formation à obtenir 13

points est sacrée championne. une sérieuse option sur le titre lorsqu'Alexander Zverev a vaincu l'Américain Sam Querrey pour procurer une avance de 12-6 à son équipe. Le jeune Allemand l'a emporté en deux manches identiques de 6-4. L'Américain John Isner a cependant redonné espoir aux siens lorsqu'il a surpris le premier joueur mondial, Rafael Nadal, en deux sets de 7-5 et 7-6 (1).

En début de journée, Équipe Monde a réduit l'écart grâce à Jack Sock et John Isner, qui ont défait le Tchèque



Roger Federer

«Monsieur Laver, vous êtes un grand homme et je suis très content de vous voir ici, en santé», a mentionné Federer, qui a organisé le tournoi, avant de recevoir le trophée des mains du légendaire Rod Laver. Les Européens avaient pris

Tomas Berdych et le Croate Marin Cilic en deux sets de 7-6 (5) et 7-6 (6). Chaque victoire procurait trois points dimanche, lors de la dernière journée d'activités. Il s'agissait de la première édition de la Coupe Laver, qui aura lieu à Chicago en 2018.

TM



Reportages



Social L'association FIFED offre des fournitures aux élèves démunis

Une quarantaine d'enfants ont reçu dimanche derniers des fournitures devant leur permettre de bien débuter la rentrée scolaire le 02 octobre prochain. Ce don de l'association Forum International des Femmes de Destinée (FIFED) vise à venir en aide à ces enfants dont la plupart sont des orphelins.



Mme Saba Cécile (à gauche) remettant des fournitures à une élève

L'église évangélique Foursquare de Bè Kpota a servi de cadre à cette cérémonie de remise de fournitures à ces enfants. L'ambiance était celle des cultes du dimanche matin, sauf que c'était dans l'après-midi que ces élèves, tout souriants, ont reçu leurs fournitures des mains de la présidente de l'association, Mme Saba A. Cécile épouse Komi. Ces élèves du cours primaire, et secondaire ont remercié leur donateur, promis prendre soin des fournitures et faire des efforts pour passer l'année prochaine dans des classes supérieures. « Je suis contente que Mme ait pensé à nous et nous a donné les fournitures pour pouvoir bien commencer la rentrée des classes. Nous sommes contents. Nous lui disons merci », a déclaré Aicha Boukari,

l'un des élèves qui ont reçu les dons. Pour Mme Saba, c'est la joie du devoir accompli et la concrétisation d'une mission divine : celle de venir en aide aux nécessiteux. « Cela fait aujourd'hui 5 ans que Dieu a mis cette mission dans mon cœur. J'ai mis cette mission par écrit et avec l'aide du seigneur, nous avons travaillé pour sa réalisation. Aujourd'hui c'est la première édition », a-t-elle déclaré. Le FIFED est une association qui s'est donné pour but de « redonner espoir à l'humanité ». Son objectif est d'aider à l'amélioration des conditions de vie des femmes et aider à l'éducation, à l'apprentissage des enfants orphelins.

R. Zakari

Religion Réorganisation du secteur des Cultes

La direction des Cultes du Togo a organisé, une rencontre avec les responsables des organisations religieuses au ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales.

Cette rencontre qui a été tenue le 19 septembre dernier a pour objectif d'expliquer aux responsables des associations religieuses le plan du recensement des organisations religieuses au Togo.

La cinquantaine de participants à ces assises ont échangé sur la laïcité de l'Etat et le mécanisme de mise en place des conseils consultatifs. Ils ont enfin exposé et procédé aux observations sur l'avant-projet de loi sur l'exercice du Culte.

La direction des cultes est l'un des services centraux du ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales. Elle est chargée, conformément au principe de la liberté religieuse de la mise en œuvre de la réglementation relative à l'exercice des cultes, de la gestion des questions en rapport avec la déclaration et le suivi du fonctionnement des églises, des ordres philosophiques et des couvents.

Selon les dispositions de l'article 25 de la Constitution Togolaise « Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience, de religion, de culte, d'opinion et d'expression. L'expression de ces droits et libertés se fait dans le respect des libertés d'autrui, de l'ordre public et des normes établies par la loi et les règlements. L'organisation et la pratique des croyances religieuses s'exercent librement dans le respect de la loi. Il est en de même des ordres



Discussions au cours de la rencontre

philosophiques. L'exercice du culte et l'expression des croyances se font dans le respect de la laïcité de l'état. Les confessions religieuses ont le droit de s'organiser et d'exercer librement leurs activités dans le respect de la loi. »

Les confessions religieuses connaissent plusieurs dénominations : Eglise, Mission, Ministère, Alliance, Communauté, Centre, etc... Elles sont régies comme les associations apolitiques (en ce qui concerne leur création) par la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association et par le décret du 16 Août 1901 portant réglementation d'administration publique pour l'application de cette loi.

TM

Reconstitution de la CENI Appel aux extraparlimentaires et société civile

Dans la perspective de la tenue des prochaines élections, l'Assemblée nationale a donné le ton pour la reconstitution de la Commission électorale nationale indépendante du Togo (CENI).

A ce propos, l'Assemblée nationale a demandé aux partis politiques et les organisations de la société civile ne siégeant pas à sein à envoyer leurs dossiers de candidature jusque vers le 07 octobre pour. A l'heure actuelle, le Togo compte plus d'une centaine de formations. Les députés vont procéder à l'élection de 3 commissaires pour la société et 3 pour les partis extraparlimentaires sur les 17 membres que compte la CENI.

Une fois les dossiers de candidatures enregistrés, les députés procéderont à l'élection de 3 commissaires pour la société

et 3 pour les partis extraparlimentaires. La CENI est un service de l'Etat, une autorité administrative indépendante qui a pour mission d'organiser et de superviser les différentes consultations électorales et les référendums. A ce titre, elle dispose de prérogatives de puissance publique et jouit d'une autonomie d'organisation et de fonctionnement. Elle est une institution permanente qui a son siège à Lomé.

La CENI est instituée par la loi 2012-002 du 29 mai 2012 portant Code Electoral qui en fixe également les attributions,

la composition et le fonctionnement. L'article 3 du Code dispose que « il est créé une CENI chargée d'organiser et de superviser les consultations électorales et référendaires. Elle est une institution permanente. Elle a son siège à Lomé ».

La création de la CENI répond à la volonté du gouvernement, des acteurs politiques, de la société civile et de tout le peuple togolais de créer les conditions en vue de l'organisation d'élections transparentes, libres et crédibles pour renforcer le processus démocratique en cours au Togo. En récapitulatif, précisons que la CENI est composée de (17) membres dont :

- 5 désignés par la Majorité Parlementaire ;
- 5 désignés par l'Opposition

Parlementaire ;

- 3 désignés par les Partis Politiques Extraparlimentaires élus par l'Assemblée nationale ;
- 3 de la Société Civile élus par l'Assemblée nationale ;
- 1 désigné par l'Administration.

Après leur désignation par leur structure d'origine, les membres de la CENI sont nommés par l'Assemblée nationale pour un mandat d'un an non renouvelable, mais ils restent en place jusqu'à l'installation d'une nouvelle CENI. Les membres de la CENI prêtent serment devant la Cour Constitutionnelle. Ils élisent en leur sein un Bureau Exécutif composé de quatre (4) membres :

CA

L'intolérance et la haine détruisent !

Hier, moi Coach Patrick Armand POGNON, sur la base de recherche, analyse et lucidité, ai conçu et partagé un message sur la situation togolaise.

J'ai reçu de nombreuses félicitations émanant même de responsables de l'opposition qui se sentent piégés par cette situation.

Mais aussi, des enfants nés seulement hier, des gens qui ne supportent pas la contradiction, des gens qui ne savent pas lire et qui se contentent de juger, n'ont pas hésité à m'insulter, me menacer parce-que j'exprime mon opinion de chercheur.

D'abord les menaces. Que ceux qui me menacent se protègent d'abord. Si j'ai ébranlé et contribué à faire tomber des

dictateurs ce ne sont pas des Tikpi qui font une marche et fuit après qui vont me menacer, des gens incapables de faire libérer leurs militants arrêtés qui vont me menacer.

Revenons à ce que j'ai écrit, lisez mon texte. L'alternance oui mais avec qui? Les élections sont en 2020. Je demande de réclamer soutien aux partis politiques pour s'organiser. La pauvreté ne gagne pas les élections, la haine non plus.

Regardez la presse togolaise, presque tous à moto, il faut financer la presse, la société



Patrick Armand POGNON

civile, il faut financer les femmes, l'emploi.

Maintenant les réformes, oui les réformes, mais soyons sérieux, dire à un président de vous donner le pouvoir en considérant

les marches comme une élection, c'est vraiment de l'enfantillage.

On me parle du Bénin, parlons en. Avez-vous entendu qu'au Bénin nous avons demandé à KEREKOU qui n'était même pas élu de partir ? Non, on a négocié une partie de ses pouvoirs et on l'a battu dans les urnes.

L'intolérance, la haine, la pauvreté et la mauvaise organisation causent la mort des populations et des réfugiés.

Prenez votre mal en patience et soyez intelligents. On ne fait pas tomber un régime du genre à coup d'insultes et de marches.

Que Dieu protège le Togo.

Par le Coach Patrick Armand POGNON



SCHOOL ASSUR[®]

JE SUIS ÉCOLIER OU ÉLÈVE, JE SUIS ASSURÉ